RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 10
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de membres absents : 2

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil d'Administration
Séance du 12 mars 2024

OBJET :

DE-CCAS-24-03-1-03) PRESENTATION DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRES ANNEE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi douze mars à dix-sept heures,

Le Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire-présidente le lundi 04 mars 2024**, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de** Mme BRÉON, Vice-Présidente.

Présents : Mme BRÉON, M. CHARDON, Mme De VINZELLES, Mme DUPRE, Mme GAUVAIN, Mme HUET, Mme JOURION, Mme MARTIN, M. POLITZER, Mme TOP.

Pouvoirs : M. COMBE (pouvoir à Mme JOURION), Mme ETIENNE (pouvoir à Mme DUPRE), Mme LIBERT-ALBANEL (pouvoir à Mme BRÉON), M. MORAINE (pouvoir à Mme HUET), Mme SERVIAN (pouvoir à Mme GAUVAIN).

Excusés : Mme GUYOMARD DE PREAUDET, Mme HAUCHEMAILLE.

Accusé Réception en Préfecture :
094-269400479-20240312-lmc1H11726H1-DE
Date de réception en Préfecture : 15/03/2024
Date de Publication : 15/03/2024

Le Conseil d'administration,

Vu l'article L.123-5 du code de l'Action sociale et des familles ;

Vu l'article L1612-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la présentation du Rapport d'orientations budgétaires du Centre communal d'action sociale pour l'année 2024 ;

D É L I B È R E

(Le Conseil d'Administration prend acte.),

ARTICLE UNIQUE : Prend acte de la tenue du débat faisant suite à la présentation du rapport sur les orientations budgétaires du CCAS pour l'exercice 2024.

Pour extrait conforme,

Cécile BRÉON
Vice-Présidente

Signé

Accusé Réception en Préfecture :
094-269400479-20240312-Imc1H11726H1-DE
Date de réception en Préfecture : 15/03/2024
Date de Publication : 15/03/2024